

Tour des Cressonnières - 19R

CC de la Station des Rousses-Haut Jura - Prémanon



Paysage de la Station des Rousses (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Ce tour vous permettra de découvrir la vallée du Bief de la Chaille et vous offrira un beau point de vue sur le Fort des Rousses.

Suivre le balisage n°19 rouge

Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura](#)

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 1 h

Longueur : 8.5 km

Dénivelé positif : 234 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Au fil de l'eau, Faune et flore, Naturel

Itinéraire

Départ : Prémanon

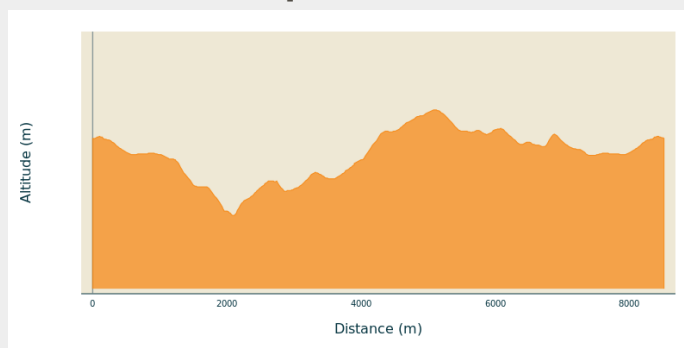
Arrivée : Prémanon

Balisage : ➡ Boucle VTT

Communes : 1. Prémanon

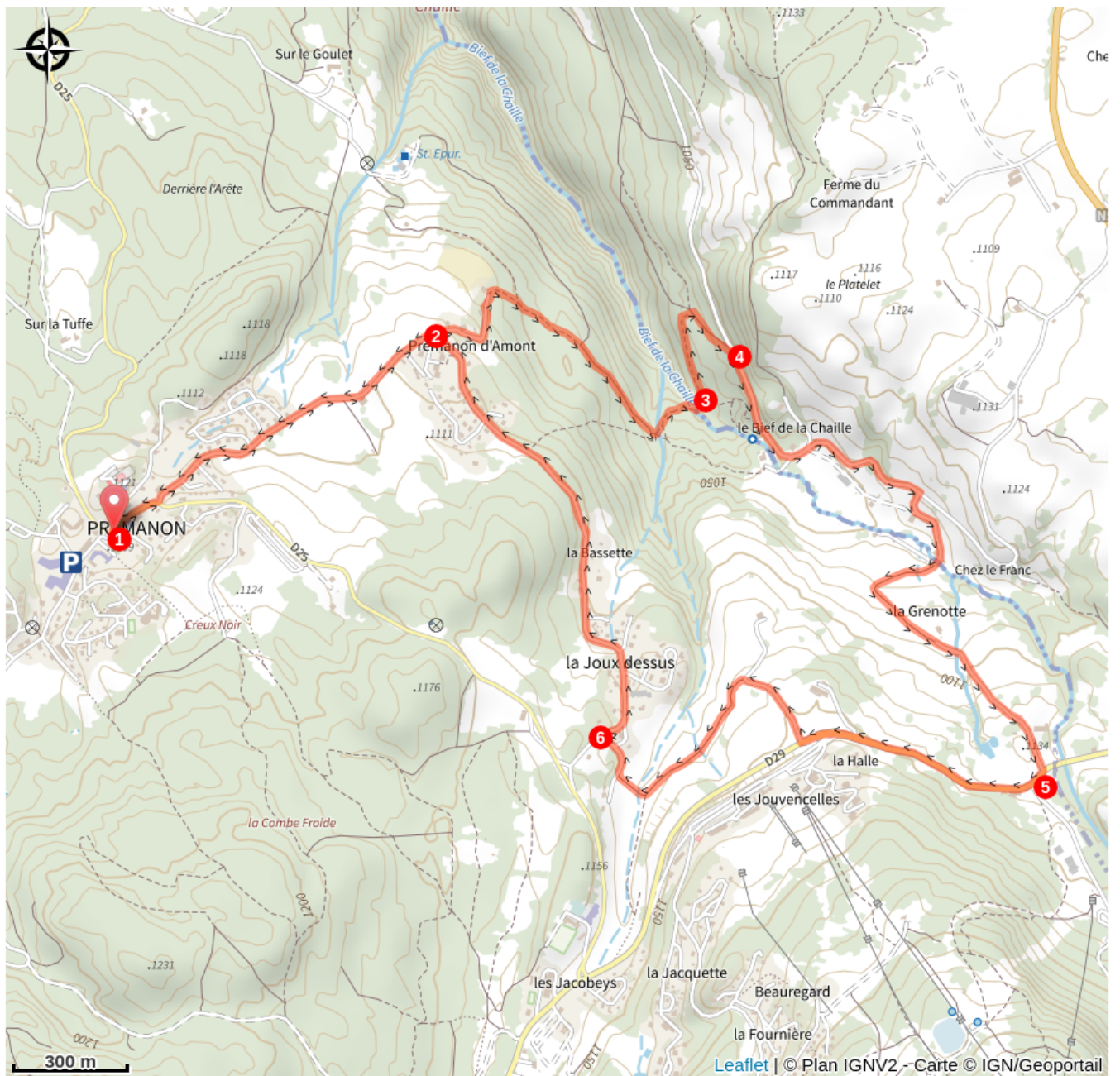
2. Les Rousses

Profil altimétrique



1. **0 km** - Au départ du centre du village de Prémanon (carrefour « **PRÉMANON CENTRE** »), suivez la route en direction de **Prémanon d'Amont**. Dans le virage, prenez à gauche la petite route du Chemin d'Amont qui descend et vous offre une vue privilégiée sur le Fort des Rousses.
2. **1 km** - Au carrefour **Prémanon d'Amont**, continuez tout droit direction **la Passerelle**. En descendant, la route goudronnée laisse place à un chemin forestier qui atteint le cours d'eau du Bief de la Chaille.
3. **2.1 km** - Traversez le cours d'eau par **la Passerelle** et remontez le sentier en restant sur la gauche, direction **Sous le Saut**. Au carrefour **Sous le Saut**, prenez le chemin qui monte à droite vers la **Route du Bief**.
4. **2.6 km** - Arrivé sur la route, longez-la à droite en suivant les directions successives du **BIEF DE LA CHAILLE**, puis les **Cressonnières**. Au croisement, descendez la petite route sur la droite qui vous amène à traverser de nouveau la rivière. L'itinéraire remonte jusqu'à la RD29 aux **Cressonnières** par un chemin de pierre et de terre souvent humide, puis par une route goudronnée assez raide.
5. **4.5 km** - Au carrefour des **Cressonnières**, suivez la RD29 avec prudence sur la droite pour rejoindre **les Jouvencelles**. Aux **Jouvencelles**, quittez la grande route et prenez à droite une petite route qui descend en direction de **Prémanon d'Amont**. L'itinéraire rejoint le hameau de la Joux Dessus.
6. **6.1 km** - Au hameau, suivez à droite la route de la Joux Dessus jusqu'au carrefour de **Prémanon d'Amont**. A ce carrefour, prenez la route à gauche pour remonter jusqu'au centre du village de **PRÉMANON**.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détrit, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis les Rousses, prendre la direction de Prémanon par la D29. Aux Jouvencelles, prendre à droite la D25 pour rejoindre le centre de Prémanon.

Parking conseillé

Parking de l'Office du Tourisme de Prémanon

i Lieux de renseignement

Office de tourisme de la Station des Rousses

495 rue Pasteur, 39220 LES ROUSSES

infos@lesrousses.com

Tel : 03 84 60 02 55

<https://www.lesrousses.com/>

